



contact@amis-de-montlucon.com

<https://amis-de-montlucon.com>

La lettre des Amis de Montluçon

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Conférence du 10 avril 2026

LA JEUNESSE MONTLUÇONNAISE DU SIÈCLE DES LUMIÈRES AU PRISME DE SA CORRESPONDANCE

À l'occasion de cette conférence, Samuel Gibiat a présenté le potentiel d'une source rarement sollicitée localement pour l'étude et l'interprétation de l'éducation, de la culture et des aspirations de la jeunesse montluçonnaise au XVIII^e siècle : la correspondance épistolaire. Au travers de trois exemples, il a montré en quoi la correspondance des jeunes gens d'une petite ville de province était la fille de son temps, sujette à des aspirations morales et filiales parfois élevées, comme en proie à l'emprise croissante du libertinage des mœurs et de l'irrégion, mais plus généralement à des considérations sociales plus conventionnelles, et notamment celles tournant autour du mariage.



Les Amis de Montluçon conservent au sein des archives réunies par leur ancien président André Guy l'important fonds d'archives de la famille Deplaigne, qui recèle notamment une correspondance à caractère familial, amical, relationnel et mondain de grand intérêt.

1 – **Activité épistolaire et source de l'histoire : comment objectiver une expression native de la subjectivité ?**

En préambule, le conférencier rappelle que l'Histoire est toujours le produit d'une certaine subjectivité et que toute forme de source doit faire l'objet d'une critique d'authenticité dans sa forme et de sincérité dans le fond avant de pouvoir être exploitée selon les règles de la discipline.



Jean-François de Troy, *Lecture dans un salon dit La lecture de Molière, 1730*, huile sur toile, collection particulière.

La société française du 18^e siècle est encore très segmentée par le milieu socio-économique et le niveau culturel, mais aussi entre les grandes villes, les petites villes et le monde rural. La jeunesse peut être appréhendée au travers des sources judiciaires et policières (soit collectivement, soit sous le prisme de la délinquance ou du défi à l'autorité, tel que les séditions scolaires ou étudiantes), par le biais de traités d'éducation et de considérations philosophiques (approche intellectuelle et normative). Mais la jeunesse bourgeoise instruite peut également être étudiée, dans une certaine mesure, au prisme de sa correspondance, sous réserve d'une critique contextuelle appropriée de cette source, lorsqu'elle est suffisamment nombreuse et représentative dans le temps et dans l'espace social. Il s'agit dès lors d'une approche partielle, sélective et subjective assumée.

2 – **Les Baudeau de la Faye : déférence parentale et complicité générationnelle au sein d'une famille d'officiers de justice**

Les Archives départementales de l'Allier ont fait l'acquisition en 2007 d'un petit fonds de 46 lettres de correspondance familiale, amicale et mondaine reçue en 1766 et 1767 par Jean Antoine Baudeau de La Faye, futur lieutenant civil et criminel, commissaire enquêteur examinateur en la ville et châtellenie de Montluçon en 1767-1768, à la fin de ses études de droit à Paris.

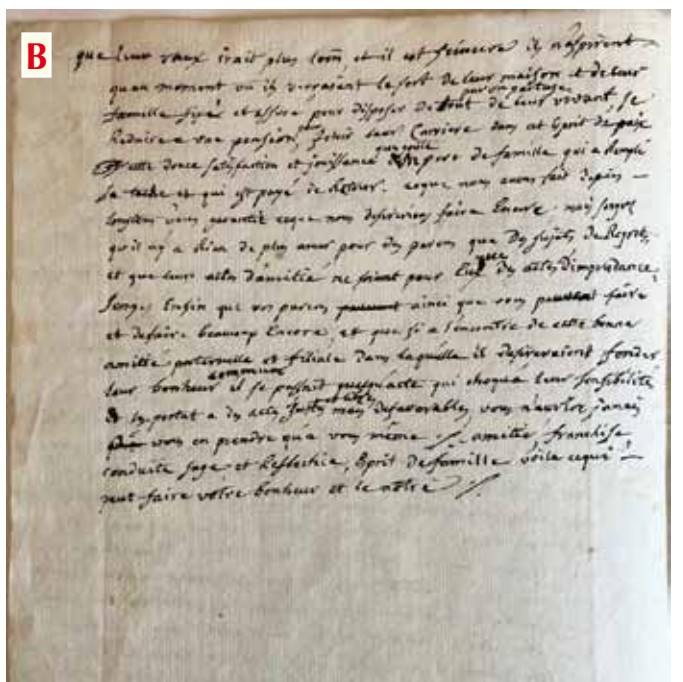
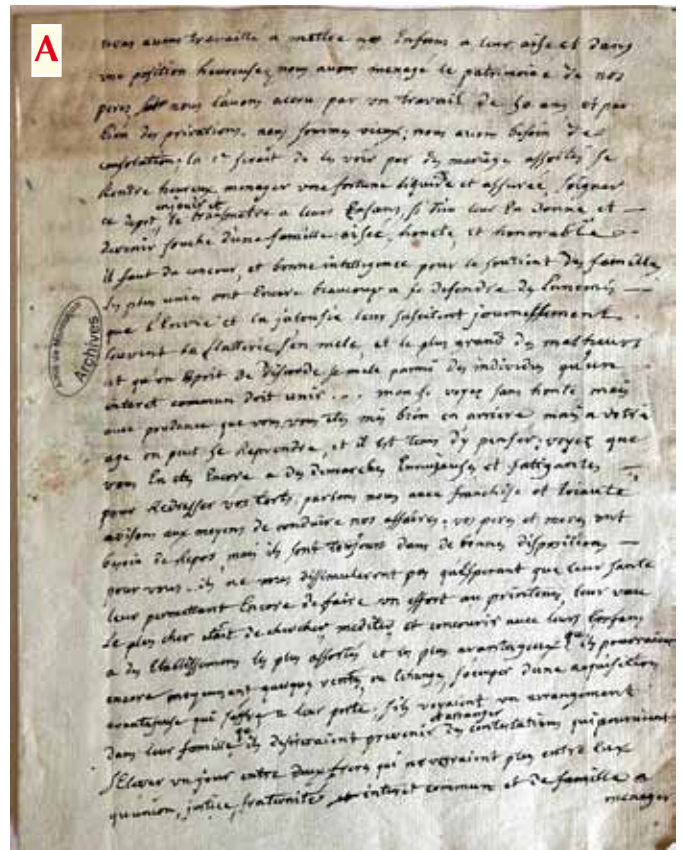


Jean Raoux (école de), *Jeune femme lisant une lettre*, 1717-1718, huile sur toile, Musée du Louvre, MI 1100.

Les lettres de sa sœur témoignent de leur complicité fraternelle, notamment dans l'appui et l'intercession altruiste que le frère prodigue à sa sœur lorsque leur oncle entend lui proposer un parti avantageux pour le mariage, auquel sa sensibilité ne répond pas. « Je ne te parlerai pas davantage de mon mariage car c'est toujours là, il n'y a rien de désidé. » Elles témoignent également de l'entraide et des petits services que se rendent mutuellement les originaires du Bourbonnais et du pays montluçonnais à Paris ou à Moulins, à l'occasion de voyages relativement fréquents. Ces correspondances traduisent enfin le caractère friand de potins mondains en provenance de la petite patrie pour cette jeunesse volontiers badine, préoccupée par la recherche de l'âme sœur, par-delà les préventions sociales et le « qu'en dira-t-on », bien que la recherche d'une charge en vue ou d'un emploi en rapport avec sa condition ne soit jamais très éloignée dans l'esprit des jeunes gens. Au final, bien peu de considérations philosophiques ou savantes, mais de fréquentes préoccupations liées au réseau de connaissances et aux intérêts matériels immédiats.

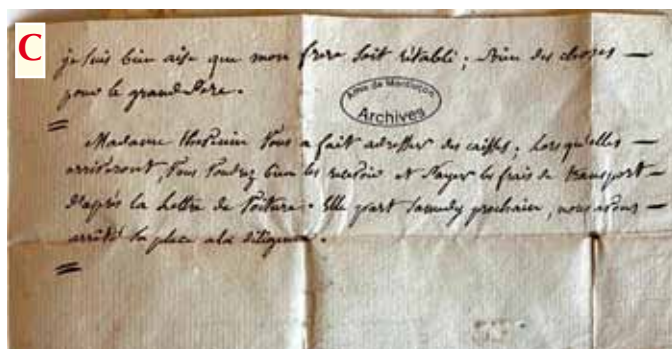
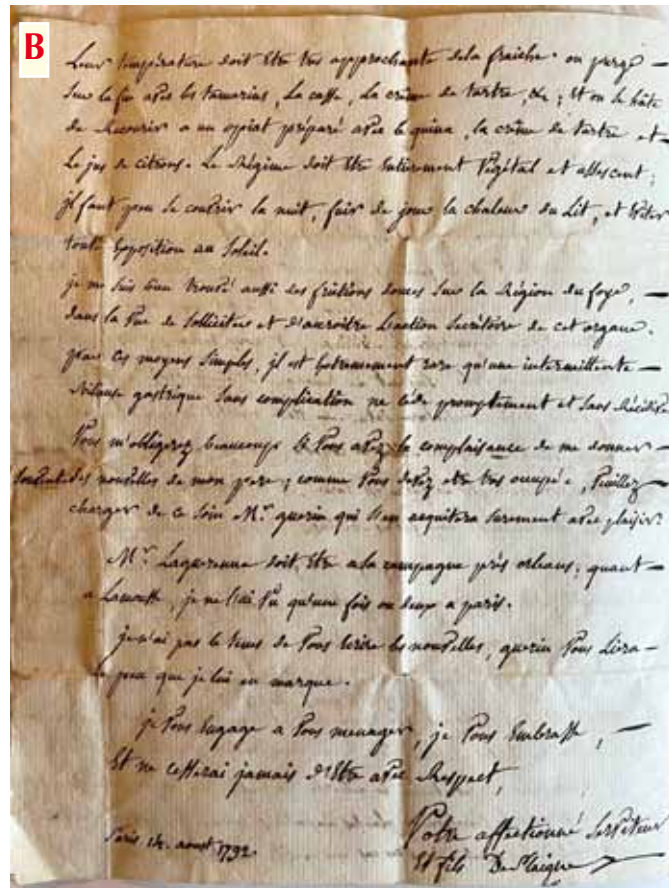
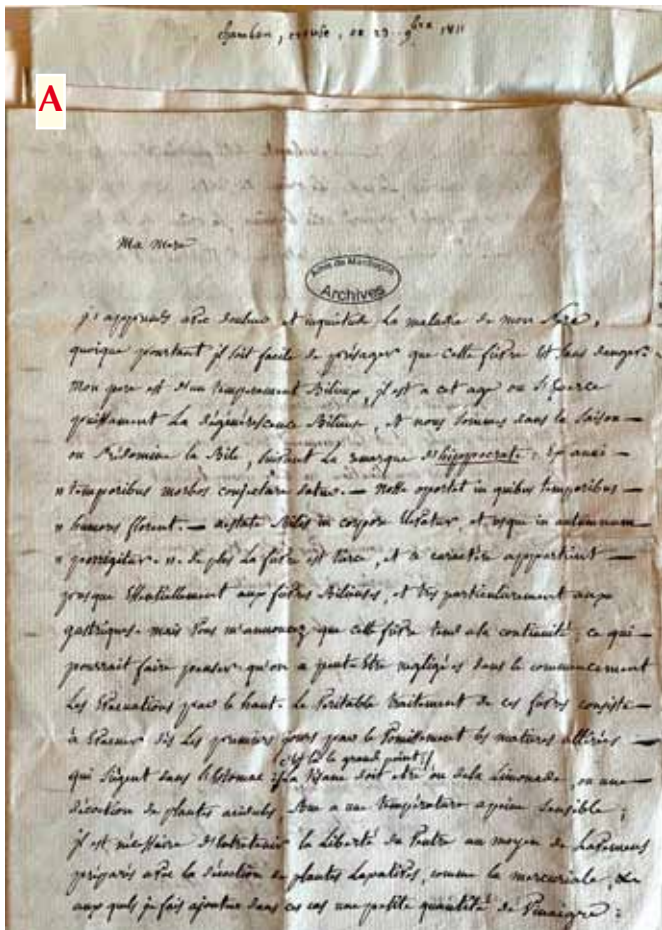
3 – Les Deplaigne : le maire, l'avocat et le médecin, ou la piété filiale à l'épreuve d'une prodigalité mesquine

Antoine Deplaigne, docteur en médecine, conseiller en l'élection de Montluçon, premier échevin puis maire de la ville de 1782 à 1784, a laissé de très abondantes archives, parmi lesquelles une exceptionnelle correspondance échangée avec ses deux fils, qui accorde une place particulièrement importante à leurs études, au collège tout d'abord puis de droit pour l'aîné et de médecine pour le cadet. Elle témoigne de la sensibilité de ce couple instruit, pur produit local du Siècle des Lumières, aux enjeux que recouvrent l'éducation de la jeunesse afin de lui donner un juste établissement dans la société et de lui garantir une union appropriée et durable, apte à perpétuer la juste réputation acquise par la famille.



Photos A et B : Lettre d'Antoine Deplaigne à son fils aîné sur les vertus de la concorde familiale et de l'établissement par le mariage, sans date. Archives des Amis de Montluçon, 2 AM 136/3.

Le fils aîné Jean adopte pendant une décennie (1777-1787) le comportement de l'enfant prodigue, ingrat envers ses parents, joueur invétéré, coureur de jupon, buveur et peu assidu à l'étude. Alors qu'il vient d'avoir un enfant caché avec la fille mariée d'un chirurgien de Blois, son père Antoine Deplaigne craint de nouvelles turpitudes et le fait appréhender en 1784 par deux archers de la maréchaussée, dont un qu'il tue accidentellement. À la suite de ce scandale, son père se démène pour lui obtenir des lettres de rémission du roi, tandis qu'il est lui-même contraint de quitter ses fonctions de maire. Son aîné finit par rentrer dans le rang, exercer le métier d'avocat et se marier, à deux reprises, unions malheureuses dans l'un et l'autre cas. Le fils cadet, Paul Joseph, à l'inverse, engagé dans de brillantes études de médecine à la faculté de Montpellier, se distingue par sa piété filiale constante et sa délicatesse de mœurs à l'égard de ses parents et grands-parents, sa reconnaissance maintes fois prodiguée et la complicité à la fois filiale et professionnelle qu'il nourrit avec son père. Il ne manque jamais de partager avec lui ses connaissances universitaires fraîchement acquises, ainsi que l'accroissement de son réseau de relations, notamment ses échanges épistolaires avec Vicq d'Azyr, secrétaire de l'Académie de médecine.



Photos A, B, C : Lettre de Deplaigne de la Loubière à sa mère au sujet de ses études à Paris et de la maladie de son père, 14 août 1792. Archives des Amis de Montluçon, 2 AM 140.

En dépit de ce cadre familial si prévenant et attentionné, aucun des deux fils n'eut de descendance.

Extrait d'une lettre du Père Martel, gardien des Cordeliers de Champaigue, à Antoine Deplaigne, au sujet de l'inclination précoce au libertinage de son fils aîné (3 avril 1780)

[...] Je ne puis rien vous dire de positif sur l'inclination de M. Tellier et ce qu'il m'en fait connoître n'est point satisfaisant. Peut-être s'est-il dissimulé mais il n'a point dissimulé son nom et ses aventures sous prétexte qu'un des cavaliers avoit tout divulgué. Je ne lui donne que des livres capables d'émouvoir son cœur et de dissiper les tensions de son esprit. [...] Je ne cesse de lui répéter qu'un homme sans religion et sans mœurs est un monstre et qu'il ne jouira d'une liberté honnête qu'autant qu'il conformera sa conduite à sa religion. [...]

Discours d'Antoine Deplaigne à son fils aîné au sujet de l'héritage, de la concorde familiale et des vertus de l'établissement par le mariage (vers 1790)

Nous avons travaillé à mettre nos enfans à leur aise et dans une position heureuse, nous avons ménagé le patrimoine de nos pères et nous l'avons accru par un travail de 50 ans et par bien des privations, nous sommes vieux, nous avons besoin de consolation ; la 1^{re} seroit de les voir par des mariages assortis se rendre heureux, ménager une fortune liquide et assurée, soigner ce repot, en jouir et le

transmettre à leurs enfants, si Dieu leur en donne, et devenir souche d'une famille aisée, honnête et honorable. [...] Et le plus grand des malheurs est qu'un esprit de discorde s'en mêle parmi des individus qu'un intérêt commun doit unir. [...] Leur vœu le plus cher était de chercher, méditer et concourir avec leurs enfants à des établissements les plus assortis et les plus avantageux [...] Ils désireroient prévenir et arranger des contestations qui pourroient s'élever un jour entre deux frères qui ne verraient plus entre eux qu'union, justice, fraternité et intérêt commun et de famille. [...] Amitié, franchise, conduite sage et réfléchie, esprit de famille, voilà ce qui peut faire votre bonheur et le nôtre.

4 – Des liaisons dangereuses à l'orée du Grand Hiver : libertinage de la jeunesse et bienséance sociale

Jeanne de Biscarat, jeune femme quelque peu aventurière, originaire de Barjac en Languedoc, qui se rend successivement en Avignon, à Marseille, Lyon et Bourges, rencontre un jeune homme de bonne famille montluçonnaise lors d'un séjour à Marseille, au cours de la dernière semaine du carême 1708. La nature de leur liaison n'est pas parfaitement claire mais cette dernière, après s'être vu refuser un prêt d'argent par son amant supposé à Montluçon, s'en prend à sa réputation, en répandant des rumeurs infamantes à son sujet, dès son arrivée à Bourges : « Ladite dam^{lle} de Biscarat, en hayne et chagrin de de ce refus, et dans la passion, l'auroit accusé de l'avoir cognue charnellement, et qu'elle estoit enseinte de ses œuvres. »

L'affaire, qui aurait pu ruiner localement la réputation du jeune homme de bonne famille montluçonnaise et le contraindre à l'exil, s'achève par une déclaration solennelle par-devant notaire, passée dans le secret d'une hôtellerie du faubourg. La demoiselle reconnaît que c'est à tort qu'elle a accusé le jeune homme « dans la passion » et qu'il s'est toujours comporté avec l'honneur et la bienséance inhérente à sa condition. Le curé de Saint-Pierre de Montluçon, présent, apporte sa caution ès fonction à l'acte et la garantie de moralité. L'affaire est désormais close.

Conclusion

Les quelques exemples de correspondances épistolaires présentés ici montrent toute la richesse de leur palette d'analyse : loin d'être une source purement subjective, elle révèle les centres d'intérêt, les contours et les points de convergence d'une sociabilité, les valeurs et les centres d'intérêt polarisants de cette jeune société, instruite mais sans excès, solidaire dans les enjeux d'entraide entre originaires, avide des nouvelles du pays mais également friande de potins mondains.

Le point nodal des centres d'intérêt de cette jeunesse provinciale, c'est toutefois la grande question du mariage, entre afféteries d'une demoiselle de la Faye éternellement insatisfaite des partis que son père ou son oncle lui présente et libertinage assumé de Deplaigne l'aîné qui se refuse obstinément au mariage et s'y voit finalement contraint.

La correspondance échangée entre le couple Deplaigne et ses deux fils, aux personnalités si antithétiques, offre un spectre plus large d'analyse : on y décèle des parents très attentionnés, prêts à bien des sacrifices et soucieux de donner de nouvelles chances à leur aîné, prodigue, veule et dépravé. Cette correspondance offre un très riche potentiel, concret, autour des principes d'éducation morale par référence aux traités d'éducation qui déchirent de grands philosophes.

Les trois cas d'espèces développés à l'occasion de cette conférence montrent toute la ressource dont la correspondance épistolaire regorge. On y trouve la spontanéité, la diversité des acteurs et donc des points de vue. On y décèle enfin les fondements d'une aspiration et d'une attitude comportementale à mettre en relation avec l'abondante littérature relative à l'éducation de la jeunesse véhiculée au cœur des débats de grandes figures de la philosophie des Lumières.

Une source à rechercher et à préserver, qui offre beaucoup de couleur, de spontanéité et de relief aux élans et aux sentiments contrariés de cette jeunesse provinciale, dont l'affectation du langage n'en traduit pas moins la vérité des caractères et la nature profonde des sentiments.

Samuel GIBIAT

INFORMATION

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec Société d'histoire et d'archéologie Les Amis de Montluçon, souhaite procéder à la numérisation du bulletin annuel de la société du n° 1, année 1948 au n° 20, année 1969. Les fascicules numérisés en mode image et en mode texte par la BnF seront rendus accessibles sur Internet, de façon libre et gratuite, par le biais de son site Gallica.

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir se faire connaître en cas d'opposition à ce projet.

À l'issue d'un délai de 6 mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans la table générale des bulletins de la société, dans le bulletin annuel et dans la lettre mensuelle et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants-droit, la Bibliothèque nationale de France procédera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la Bibliothèque nationale de France s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants-droit de ce dernier.

À noter sur votre agenda

Vendredi 12 juin 2026, 18 h
Salle Salicis, rue Lavoisier
Jean-Paul MICHARD

Le double assassinat de Saint-Angel
et la dernière exécution capitale dans l'Allier

Dimanche 18 octobre 2026, 15 h
Séance de rentrée
Salle Jean-Tabarant à Doyet
Michelle BOIRON

Ferdinand DUBREUIL (1894-1972)
fils de mineur, peintre, graveur,
illustrateur et philanthrope